AUTO – ECOLE SD

28 bis rue de Guizelin

Contact : Mr Hedl Paul

Tél : 06.85.85.41.61 62340 Guînes.

 sdautomoto@hotmail.com



***Programme de Formation permis AM (anciennement BSR) :***

Formation Permis AM

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité :

PROGRAMME DE LA FORMATION

SEQUENCE 1 :

Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite Durée : 30 mn

SEQUENCE 2 :

Formation à la conduite hors circulation Durée : 1H mini

SEQUENCE 3 :

Code de la route Durée : 30 mn

SEQUENCE 4 :

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique Durée : 3H mini

SEQUENCE 5.

Sensibilisation aux risques Durée : 1H mini

PUBLIC VISE & PREREQUIS

• Avoir 14 ans

• Savoir lire et écrire la langue Française

• Avoir obtenu l’Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 (ASSR2)

RESULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour circuler en toute sécurité sur un cyclomoteur ou un quadricycle léger

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

• QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d’une mention deux-roues et titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

• MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

o Méthodes actives adaptées à la formation des jeunes et adultes.

o Alternance de théorie et de pratique

o Salles de cours équipées de moyens multimédia.

o Véhicules adaptés à l’enseignement.

o Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

o Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

• EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

o Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d’inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle

o Un livret d’apprentissage est utilisé pour suivre l’acquisition ou l’amélioration des compétences en formation

o Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l’organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

Conditions de réussite : satisfaire aux exigences de la formation. Validé par le formateur

• SANCTION DE LA FORMATION

Délivrance d’une attestation de formation permettant de faire la demande d’obtention de titre « permis AM »

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D’ORGANISATION

8 heures de formation minimum avec une répartition décrite dans le programme de formation ci-dessus

PRIX DE LA FORMATION

Nous consulter :

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l’inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l’ensemble des possibilités d’accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter https://www.automobile.ceremh.org/